

Newsletter Réseau français Villes-Santé

AVRIL-MAI 2025

À LA UNE

✦ TRIBUNE « EN CONTRIBUTION AUX ASSISES DE LA SANTÉ SCOLAIRE ».

Investir dans la santé scolaire, c'est agir sur un déterminant majeur de la santé des enfants et des générations futures. Dans le cadre des Assises de la santé scolaire, placées sous l'égide du ministère de l'Éducation nationale, le Réseau français Villes-Santé - soutenu par France urbaine et le Réseau français des villes éducatrices - porte la voix des villes, et en particulier celle des « Villes santé scolaire » qui n'ont pas été auditionnées dans le cadre de cette consultation et ce, malgré les nombreuses missions qu'elles assument auprès des élèves. Nos Réseaux appellent conjointement à une action nationale ambitieuse qui soutient la santé scolaire, en : soutenant l'ensemble des services de santé scolaire afin de répondre aux multiples enjeux actuels ; revalorisant le montant de la subvention accordée par l'État aux missions de santé scolaire des 10 villes délégataires ; renforçant les moyens alloués à la protection de l'enfance portée par les départements.

Nous comptons sur vous pour diffuser cette Tribune au sein de vos réseaux.

Pour accéder à la Tribune, [cliquez ici](#)

✦ DIFFUSION DE LA VIDÉO « COMMENT LES VILLES AGISSENT-ELLES POUR LA SANTÉ ? ».



Savez-vous ce qui détermine notre santé ? Savez-vous comment les municipalités agissent pour la santé ?

Cette capsule vidéo du Réseau français Villes-Santé vous permettra d'en savoir plus sur **la manière dont les villes et intercommunalités œuvrent pour la santé de leurs habitants** et vous offrira **des clés de compréhension sur ce qui fait santé au sein de nos territoires**. La vidéo est accessible en ligne. N'hésitez pas à vous l'approprier et à la diffuser au sein de vos réseaux. Cette vidéo a été réalisée par Peech Studio pour le Réseau français Villes-Santé.

Pour accéder à la vidéo, [cliquez ici](#)
Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

SAVE THE DATE !

Nous nous retrouverons pour les rencontres nationales du Réseau français Villes-Santé, les 11, 12 et 13 juin 2025, à Besançon, autour de la thématique « Jeunesse, santé et bien-être. Quand les villes et intercommunalités se mobilisent pour une approche globale de la santé des 12-25 ans ».

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)



✦ MISE À DISPOSITION DES SUPPORTS DE RÉUNION DU GROUPE-ACTION (27 ET 28 MARS).

Le compte-rendu et le support de présentation de la réunion du groupe-action Paniers santé sont disponibles sur l'espace réservé

Pour consulter les documents, [cliquez ici](#)

✦ RETOUR RÉUNION GROUPE D'ÉCHANGES PANIERS SANTÉ (03 AVRIL).

Le groupe d'échanges Paniers santé s'est réuni autour de 2 interventions d'EPCI membres du groupe-action Paniers santé. **GrandAngoulême** a présenté son dispositif « **Paniers jeunes pousses** » qui vise d'une part à réduire l'exposition des femmes enceintes aux perturbateurs endocriniens et d'autre part à promouvoir une alimentation saine, bio et locale. Ensuite, la **Métropole de Metz** et l'**association Bio en Grand Est** ont présenté le projet « **A TABLE** » qui s'adresse à des personnes en situation de précarité dans un objectif d'accessibilité à une alimentation bio et locale. Les deux présentations ainsi que le compte-rendu de l'ensemble des échanges sont disponibles sur l'espace réservé.

Pour accéder aux documents, [cliquez ici](#)

Si vous souhaitez rejoindre ce groupe, vous pouvez vous manifester auprès d'Alexandra Bastin, chargée de projet alimentation saine : alexandra.bastin@villes-sante.com

✦ LE QUATRIÈME « CAFÉ RÉSEAU » S'EST TENU LE 13 MAI, SUR LES SUJETS DE SANTÉ-ENVIRONNEMENT, ANIMÉ PAR NINA LEMAIRE ET MARTINA SERRA.

Ces rendez-vous trimestriels visent à présenter les activités thématiques du Réseau et à échanger de manière informelle sur les projets et problématiques des Villes-Santé. À cette occasion, **les thématiques de l'urbanisme favorable à la santé et des zones sans voiture aux abords des écoles ont notamment été abordées**. Un questionnaire de satisfaction sera envoyé aux Villes-Santé au cours de l'été afin de reprogrammer un nouveau cycle de Cafés Réseau pour la rentrée 2025.

Pour accéder au support de présentation, [cliquez ici](#)

✦ RETOUR RÉUNION CONJOINTE DES GT'S « SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES » ET « SANTÉ MENTALE » (15 MAI).

Cette réunion avait pour objectif d'apporter des éléments de réponse aux deux questionnements suivants : **En quoi et sous quelles conditions le CLSM peut-il être un outil de Santé dans Toutes les Politiques ?** et **comment le CLSM s'articule-t-il avec les autres dispositifs de coordination à l'échelle des villes/EPCI (CLS, ASV, PTSM) ?** Pour ce faire, la réunion a accueilli trois interventions : celle du Centre national de ressources et d'appui aux CLSM, celle de l'EPCI Le Grand Chalon et celle de la Ville de Reims. Les échanges se sont concentrés sur certains aspects comme l'articulation des CLSM avec le CLS (loi 3DS de 2022 - axe santé mentale des CLS). Le compte-rendu de la réunion ainsi que les présentations seront disponibles prochainement.

✦ PUBLICATION DU RECUEIL D' ACTIONS « SANTÉ DES ENFANTS, SANTÉ DES JEUNES ET PARENTALITÉ ».



Le Réseau français Villes-Santé vous présente **son recueil d'actions consacré à « la santé des enfants, la santé des jeunes et la parentalité »**, issu du groupe de travail dédié à ce sujet. Ce document recense des exemples d'actions portés par des villes ou EPCI visant à améliorer la santé des enfants, la santé des jeunes et la parentalité et portant sur des thématiques variées : nutrition/alimentation, écrans, langage, santé bucco-dentaire, activité physique, 1 000 premiers jours, compétences psychosociales, soutien à la parentalité, médiation santé, réduction des risques, santé environnement, santé mentale, handicap, prévention auditive, etc. Ce recueil ne constitue pas une liste exhaustive des actions à l'initiative des Villes-Santé mais donne un aperçu des champs d'actions possibles, des modalités d'intervention, de partenariats, de moyens ainsi que les freins et les leviers rencontrés par les Villes-Santé.

Pour télécharger le recueil d'actions, [cliquez ici](#)

LES ÉVÉNEMENTS DES MOIS À VENIR

10 juin - 14h/15h30	Réunion du GT « Sport sur ordonnance » piloté par la Ville de Strasbourg. (en visio)
Les 11, 12 et 13 juin	Rencontres nationales du RfVS (à Besançon) Plus d'informations
13 juin - 09h/12h	Réunion du GT « Santé des enfants » (à Besançon, dans le cadre des rencontres nationales) <i>Matinée ouverte à une vingtaine de participants (des places sont encore disponibles).</i> Cette matinée vous proposera de partager des expériences et des bonnes pratiques mais aussi de discuter, entre Villes-Santé, des enjeux et des problématiques rencontrés pour promouvoir la santé des enfants. Pour ce faire, deux sujets de travail sont proposés à partir de la présentation de 2 Villes-Santé : la santé bucco-dentaire et le développement du langage chez les enfants. Inscription auprès d'Audrey Gonneau : audrey.gonneau@villes-sante.com
13 juin - 09h/12h	Réunion du GT « Santé dans Toutes les Politiques » (à Besançon, dans le cadre des rencontres nationales) Cette matinée se concentrera sur la thématique « Freins, leviers et opportunités à saisir dans la mise en œuvre de la Santé dans Toutes les Politiques à l'interface entre les villes et les EPCI ». L'objectif de ce temps de travail sera de réfléchir collectivement autour de la mise en œuvre de la SdTP dans les villes et EPCI, à travers des ateliers en petits groupes, suivis d'un partage des éléments saillants et points clés en plénière.
Les 17, 18 et 19 juin	Deuxième réunion annuelle du projet JA PreventNCD (à Katowice, Pologne) Elle sera suivie, le 18 juin, par la 2e réunion du Consortium Européen sur la prévention du cancer et des autres maladies non transmissibles. L'occasion pour le RfVS de valoriser à l'échelle européenne les travaux menés depuis janvier 2024 sur la santé dans toutes les politiques, l'alimentation saine et les zones sans voiture autour des écoles. Ce sera aussi une opportunité pour échanger sur les initiatives innovantes en cours dans d'autres villes partout en Europe et partager des retours d'expérience.
Les 17, 18 et 19 juin	Conférence annuelle du Réseau européen des Villes-Santé de l'OMS Thématique : « Resilient Healthy cities : creating sustainable urban futures for all ». (à Bursa, Turquie) Plus d'informations
18 juin - 10h/12h	Réunion du GT « Espèces à enjeux dans une approche une seule santé » sur les pollens allergisants. (réservée aux Villes-Santé)
03 juillet - 09h/10h30	Réunion du Conseil d'administration (instance réservée aux membres du CA)
29 septembre - 14h/18h	Réunion du Bureau (instance réservée aux membres du Bureau)
02 octobre - 14h/18h	Webinaire dans le cadre des SISM dont la thématique 2025 porte sur le lien social. Plus d'informations prochainement.

LES REPRÉSENTATIONS DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ

Journée du RésoVilles sur les inégalités sociales de santé dans les quartiers, le 29 avril 2025, à La Roche-sur-Yon. Le 29 avril dernier, le Réseau français Villes-Santé a participé et est intervenu lors de la journée « Les inégalités sociales de santé dans les quartiers » organisée par le RésoVilles avec la participation de la Ville de La Roche-sur-Yon. L'intervention du RfVS a porté sur la santé mentale des jeunes, évoquée à travers la présentation d'initiatives et d'actions mises en place par les villes et EPCI membres du RfVS. Une occasion de rappeler l'importance d'une approche intersectorielle et de l'universalisme proportionné pour agir en ce sens. Plusieurs autres sujets ont aussi été abordés tout au long de cette journée : le non-recours, le vieillissement et l'isolement, les démarches d'aller-vers, etc.

Le RfVS est intervenu dans une matinée de sensibilisation à l'urbanisme favorable à la santé à destination d'agents de la Ville et de l'Agglomération de La Rochelle, le 20 mai. Cette matinée, rassemblant des agents de divers services (santé, SCHS, études urbaines, droit du sol, urbanisme opérationnel, etc.) a permis d'échanger sur le concept d'UFS et des pistes de mise en œuvre sur le territoire en fonction de ses spécificités.

LES « VILLE-À-VILLES » EN COURS

- > **VàV-25-10** Maisons de l'alimentation.
- > **VàV-25-09** Maisons Médicales de Garde.
- > **VàV-25-08** Bilan et un éventuel rattrapage vaccinal au sein des établissements scolaires.
- > **VàV-25-07** Expérimentation concernant la mesure de l'exposition aux ondes.
- > **VàV-25-06** Pollution des sols – investigation sur parcelles privatives.

Les Ville-à-Villes en cours mentionnés ci-dessus n'ont à ce jour pas reçu beaucoup de réponses.

N'hésitez pas à consulter l'espace réservé de notre site internet pour voir le détail des questions et à envoyer votre ou vos réponses à secretariat@villes-sante.com

Si vous souhaitez transmettre une demande de « Ville-à-Villes », merci d'envoyer un mail à secretariat@villes-sante.com
Pour accéder aux « Ville-à-Villes », [cliquez ici](#)



En tant que Ville-Santé, vous disposez d'un accès gratuit à l'espace réservé du site > www.villes-sante.com Vous y retrouverez : les documents internes de l'association (kit du membre, kit de présentation RfVS, kit de communication, comptes-rendus des Assemblées générales, etc.), les documents de travail issus des GT (présentations, comptes-rendus, etc.), les recueils d'actions, le répertoire des Villes-Santé, les synthèses des « Ville-à-Villes ».

Pour plus d'informations, n'hésitez pas envoyer un email à communication@villes-sante.com

✿ DES CUEILLETES SOLIDAIRES CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE – CCAS AMIENS.

Un groupe de dix à quinze personnes se rend, plusieurs fois par semaine, avec des accompagnants du centre communal d'action sociale (CCAS) d'Amiens, sur des exploitations maraîchères pour glaner, récolter ou trier des légumes qui seront redistribués à des familles dans la foulée. L'initiative, qui s'inscrit dans l'appel à projet « Mieux manger pour tous » du ministère des Solidarités, vise à **réduire la précarité alimentaire sur le territoire**. Les bénéficiaires et bénévoles sont des personnes vivant sous le seuil de pauvreté, auxquelles la Ville souhaite rendre 200 euros mensuels de pouvoir d'achat, souligne Ludovic Cornière, chargé de projet sur l'autonomie alimentaire au CCAS. « Il s'agit de personnes qui participent déjà aux activités du jardin solidaire de l'espace de vie sociale Saint-Maurice, géré par le CCAS, ou de personnes identifiées par le réseau de quatorze associations partenaires », explique Mathilde Roy, adjointe au maire, déléguée au « pacte pour le bien vivre ». S'il n'y a pas de profil type, ce sont « majoritairement des femmes, notamment des retraitées ou des mères de familles monoparentales », souligne-t-elle.



Outre la récolte des légumes, les cueillettes sont aussi l'occasion de précieux moments de rencontres et de sociabilisation. Les bénéficiaires identifiés s'inscrivent à l'avance sur les différentes cueillettes programmées. Le jour J, ils se rendent, avec le minibus affrété par le CCAS ou les véhicules des partenaires, sur les exploitations maraîchères qui ont des surplus à écouler, des invendus ou des produits d'un calibre hors normes. Sur une journée, les bénévoles, accompagnés par Ludovic Cornière ou deux agents vacataires du CCAS, peuvent se rendre dans une, deux ou trois exploitations. « En fonction de ce qu'il y a à faire, on prévoit des équipements, comme des bottes s'il faut récolter en plein champ. Nous fournissons aussi le pique-nique ». De retour à l'espace de vie sociale, les bénévoles pèsent les légumes avec un transpalette peseur et les stockent dans un conteneur maritime, deux équipements achetés par le CCAS. L'hiver, il est rempli de poireaux, navets, carottes, oignons, choux et autres betteraves rouges. La pesée sert à définir les quantités de produits récoltés : la Ville achète en effet aux maraîchers, à un prix inférieur à ceux du marché, ces légumes qu'ils n'auraient de toute façon pas vendus. Les bénévoles les répartissent en paniers « qui contiennent, en moyenne, sept légumes différents ». Le lendemain, généralement, **les paniers sont distribués gratuitement à l'espace de vie sociale et au sein des associations partenaires**. Les bénéficiaires bénévoles en reçoivent un tous les quinze jours. En aval des distributions, « le CCAS et les associations organisent des ateliers, où les bénéficiaires peuvent cuisiner ou apprendre à cuisiner les légumes des paniers », qui ne sont pas toujours bien connus. Ce projet, que la Ville et ses partenaires veulent développer en 2025, a été récompensé par plusieurs prix.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✿ LA VILLE ET L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG ONT PUBLIÉ LEUR « PROJET ALIMENTAIRE ».

De nombreux projets en matière d'alimentation sont actuellement lancés sur le territoire strasbourgeois. Tous visent à apporter des solutions concrètes pour une alimentation saine, locale et durable, accessible à chacun et chacune. Depuis plusieurs années, la Métropole anticipe les risques à venir et diversifie ses sources d'approvisionnement en multipliant les alliances territoriales et en développant la production locale : préservation des terres agricoles, installation d'agriculteurs et de jardins partagés, développement d'une offre locale en produits transformés et encouragement de la demande en produits locaux et de qualité.

La stratégie alimentaire territoriale a été définie dans le cadre d'une large concertation avec les partenaires du territoire, accompagnée d'actions de mobilisation citoyenne. Elle se décline en six axes : manger à sa faim : proposer une alimentation saine, de qualité et durable ; bien manger : rendre l'alimentation de qualité accessible sans disparité ; produire durablement : accompagner l'agriculture face aux défis de demain ; produire autrement : favoriser la transition agricole et alimentaire ; développer notre économie et notre culture : renforcer nos filières et valoriser nos savoir-faire ; ne rien gâcher : réduire le gaspillage alimentaire et favoriser l'économie circulaire.

Pour consulter le projet alimentaire territorial, [cliquez ici](#)

✿ LA VILLE DE REZÉ ORGANISE UN WEBINAIRE DE TRANSPOSABILITÉ DE LA MÉTHODE SONOREZÉ.

La Ville de Rezé organise un **webinaire dédié à la transposabilité de la méthode SonoRezé, le 20 juin de 09h30 à 12h**. SonoRezé est un projet financé par l'Agence Nationale de la Recherche, co-construit entre la Ville de Rezé, l'UMRAE (Unité Mixte de Recherche en Acoustique Environnementale) et l'UMR 6590 ESO (Espaces et Sociétés), avec Auxilia comme tiers-veilleur. Centré sur les environnements sonores urbains, il s'est donné deux objectifs : établir un diagnostic des environnements sonores basé sur des mesures participatives et l'expertise habitante ; mettre en œuvre des actions transformatrices sur le territoire en s'appuyant sur un triptyque « habitants – chercheurs – collectivité ». Le projet intègre une réflexion sur la transposabilité de la méthode à d'autres territoires et dans diverses configurations.

Ce webinaire vise à :

- Présenter les résultats de cette recherche participative ;
- Travailler collectivement, en plénière puis en ateliers, à la transposabilité de la démarche : identifier les attentes et les nouveaux cas d'usage possible, etc. ;
- Produire des éléments pour l'élaboration d'un guide méthodologique gratuit, à destination des collectivités souhaitant s'appropriier tout ou partie de l'approche SonoRezé. Les contributions à son élaboration y seront mentionnées.



La Ville de Rezé souhaite pour ce webinaire réunir un collectif représentatif d'acteurs intéressés par cette démarche : collectivités (élus et services techniques), experts du bruit, acteurs institutionnels et spécialistes des processus participatifs.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✿ 1^{ER} MOIS DE LA SANTÉ MENTALE À PARIS : 30 JOURS POUR INFORMER, SENSIBILISER ET AGIR !



55% des Français déclarent penser souvent, voire très souvent, à leur santé mentale. Un chiffre en hausse qui traduit une véritable prise de conscience : notre bien-être psychologique est tout aussi essentiel que notre santé physique. Pourtant, les troubles psychiques restent encore mal compris et sont souvent passés sous silence, freinant ainsi l'accès aux soins pour de nombreuses personnes. Face à cet enjeu majeur, la Ville de Paris agit et fait de la santé mentale une priorité. **Du 1^{er} au 30 avril, la Ville de Paris a organisé son premier Mois de la Santé Mentale, en écho à la Grande Cause Nationale 2025 afin de briser les tabous, libérer la parole et favoriser l'accès aux soins.** Au programme, il y a eu : ciné-débats et performances artistiques ; ateliers participatifs et groupes de parole ; conférences et rencontres avec des experts, etc. + de 100 événements dans tout Paris.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✿ PLUSIEURS VILLES/EPCI MEMBRES DU RÉSEAU FRANÇAIS VILLES-SANTÉ SONT LAURÉATS DU PALMARÈS DES PAYSAGES ALIMENTAIRES 2025 DE L'ASSOCIATION UN PLUS BIO.

Le palmarès des paysages alimentaires 2025 vise à récompenser l'engagement et les réalisations politiques des territoires. Dans la catégorie « Capitales de l'alimentation » ont été récompensées : **Ville de Bordeaux, Ville de Dijon, Ville de Marseille, Ville et Métropole de Montpellier, Ville de Nîmes, Ville de Paris, Ville de Saint-Denis, Ville de Strasbourg**. Dans la catégorie « Villes sentinelles » : **Ville de Bayonne et Ville de Grande-Synthe**. **GrandAngoulême** est lauréat dans la catégorie « Les pays de Cocagne » tandis que la **Ville de Grenoble** est lauréat de la catégorie des « Pionniers ».

✿ L'OMS A PUBLIÉ DE NOUVELLES LIGNES DIRECTRICES POUR PRÉVENIR LES GROSSESSES ET AMÉLIORER LA SANTÉ DES ADOLESCENTES.

Afin de lutter contre la principale cause de décès dans le monde chez les filles âgées de 15 à 19 ans, l'OMS a publié de **nouvelles lignes directrices visant à prévenir les grossesses chez les adolescentes et les complications sanitaires qui en découlent**. Ces dernières préconisent, notamment, des mesures rapides pour mettre fin aux mariages d'enfants, prolonger la scolarité des filles et améliorer l'accès aux services et aux informations en matière de santé sexuelle et reproductive. Chaque année, plus de 21 millions d'adolescentes issues de pays à revenu faible ou intermédiaire, tombent enceintes. Il s'agit pour la moitié d'entre elles environ de grossesses non désirées. Les grossesses précoces, qui ont des répercussions sur la scolarité des filles, leurs relations sociales et leurs perspectives d'emploi, peuvent créer des cycles de pauvreté intergénérationnelle qu'il est difficile de briser. Elles comportent également de graves risques pour la santé, notamment des taux comparativement plus élevés d'infections et de naissances prématurées, ainsi que des complications dues à des avortements non sécurisés. Les raisons des grossesses précoces sont diverses, notamment les inégalités entre les genres, la pauvreté, le manque d'opportunités et l'impossibilité d'accéder aux services de santé sexuelle et reproductive.

Les lignes directrices recommandent d'envisager des mesures incitatives pour **favoriser l'achèvement de l'enseignement secondaire**, telles que des allocations financières ciblées ou des programmes de bourses d'études. Elles recommandent en outre **l'adoption de lois interdisant le mariage avant l'âge de 18 ans**, conformément aux normes relatives aux droits humains. Elles soulignent aussi **la nécessité de veiller à ce que les adolescents et adolescentes puissent accéder à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité et adaptés à leurs besoins**, y compris aux méthodes de contraception. Dans certains pays, l'accès aux services est conditionné par le consentement d'un adulte, ce qui constitue un obstacle important à leur utilisation. Les jeunes filles qui tombent enceintes doivent également pouvoir **accéder à des soins de santé de qualité et respectueux de leur personne pendant et après la grossesse et l'accouchement, sans stigmatisation ni discrimination**, ainsi qu'à des soins sécurisés liés à l'avortement. Enfin, **une éducation complète à la sexualité est essentielle**, tant pour les garçons que pour les filles. Il a été démontré que l'éducation à la sexualité réduisait les grossesses précoces, retardait le début de l'activité sexuelle et améliorait les connaissances des adolescents et adolescentes sur leur corps et leur santé reproductive.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✿ L'OMS RECOMMANDE DE DÉVELOPPER LES SOINS DE SANTÉ MENTALE DANS LE CADRE DES SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES.

L'OMS/Europe a publié un nouveau document d'orientation sur **la manière dont les pays peuvent rendre les soins de santé mentale plus accessibles et moins stigmatisants dans le cadre des soins de santé primaires. Entre un tiers et la moitié des patients qui recourent aux services de soins de santé primaires le font en raison de problèmes de santé mentale**. Or, en raison de l'organisation traditionnelle des soins de santé mentale, dans de nombreux pays, il peut fréquemment arriver que les problèmes de santé mentale ne soient pas détectés. S'ils sont détectés, les patients sont souvent orientés vers des services de santé mentale spécialisés, où ils doivent faire face à de longs délais d'attente susceptibles d'entraîner une aggravation de la maladie. Le recours à des services spécialisés peut également être stigmatisé, ce qui décourage encore davantage les personnes de chercher l'aide dont elles ont besoin.

Ce document présente **des stratégies clés** fondées sur des données probantes pour permettre aux pays de développer les services de santé mentale dans le cadre d'une approche de soins primaires :

- **renforcer les compétences des professionnels de santé en matière de santé mentale** : les former à la détection des premiers signes de troubles mentaux et à l'offre d'un soutien, en aiguillant les patients vers des spécialistes uniquement lorsque cela s'avère absolument nécessaire ;
- **étouffer les équipes soignantes en y intégrant des spécialistes de la santé mentale** : les intégrer (ex. des psychologues cliniques) dans les équipes de soins primaires existantes afin de dispenser des soins plus complets dans ces contextes ;
- **renforcer les liens entre les soins primaires et les services de santé mentale spécialisés** : établir une relation plus étroite entre les soins primaires et les soins spécialisés afin d'offrir aux patients davantage d'options et de leur permettre de passer plus aisément d'un type de soins à l'autre en fonction de leurs besoins ;
- **promouvoir la coordination et les partenariats avec d'autres secteurs** : établir des liens avec d'autres services communautaires (emploi, logement, éducation, etc.) afin de s'attaquer aux facteurs socioéconomiques sous-jacents aux troubles mentaux et de prendre en compte une vision à plus long terme de la guérison.

Ces stratégies sont encore plus performantes lorsqu'elles sont mises en œuvre conjointement et qu'elles sont accompagnées d'investissements pour la formation du personnel ; assorties de modèles de financement efficaces et soutenues par des politiques.

Pour consulter le rapport (en anglais), [cliquez ici](#)

✦ LANCEMENT DE L'ALLIANCE EUROPÉENNE SUR L'ALCOOL ET LA SANTÉ EN VUE DE RÉDUIRE L'IMPACT DES MÉFAITS DE L'ALCOOL EN EUROPE.

La Région européenne de l'OMS affiche le taux de consommation d'alcool le plus élevé au monde. Celle-ci est responsable d'une réduction significative de l'espérance de vie en Europe, en particulier chez les hommes. **Chaque heure, l'alcool cause plus de 80 décès, soit environ 800 000 vies perdues chaque année.** L'alcool est également l'un des principaux facteurs de risque d'invalidité, une cause majeure de plus de 200 maladies chroniques et un facteur de nombreux traumatismes et troubles mentaux. Outre ce bilan insoutenable pour la santé humaine, l'alcool est un facteur important de la criminalité et d'autres problèmes sociaux. Une nouvelle coalition d'organisations et d'experts de la santé a été créée pour plaider en faveur de la réduction des maladies, des traumatismes et des décès liés à l'alcool.

Lancée à l'occasion du Congrès 2025 de l'European Association for the Study of the Liver à Amsterdam, **l'Alliance européenne sur l'alcool et la santé réunit des professionnels de santé afin de mieux faire entendre la voix de la communauté médicale dans les processus d'élaboration des politiques.** L'Alliance vise à réduire l'impact de l'alcool sur la santé, à sensibiliser le public et à plaider en faveur de la mise en œuvre de politiques éprouvées et efficaces. Au cœur de la mission de l'Alliance figure **un appel à protéger les enfants et les adolescents des méfaits de l'alcool.** Ce groupe est particulièrement vulnérable et exposé à des risques qui commencent dès l'exposition in utero et se poursuivent par la négligence, la violence associée à la consommation d'alcool par les parents et les habitudes précoces de boisson pendant l'enfance et l'adolescence. Malheureusement, les enfants et les jeunes continuent d'être ciblés par les tactiques de marketing agressives qui profitent d'une réglementation insuffisante. **L'alcool est responsable de 1 décès sur 4 chez les jeunes âgés de 19 à 24 ans dans la Région.** L'Alliance a pour projet de plaider en faveur de mesures de protection plus rigoureuses, notamment l'imposition de restrictions sur la publicité pour l'alcool, l'introduction de la tarification unitaire minimale, ainsi que la réduction de l'accessibilité financière et de la disponibilité de l'alcool. En tant que plateforme de sensibilisation conjointe, l'Alliance cherchera à renforcer l'influence des professionnels de santé sur les politiques en matière d'alcool aux niveaux local, national et européen. **La création de l'Alliance envoie un message clair : la responsabilité des méfaits causés par l'alcool ne peut reposer sur les individus – il faut y remédier par des politiques efficaces et fondées sur des données probantes.**

✦ LE NOUVEAU RAPPORT DE L'OMS SUR LES STATISTIQUES SANITAIRES MONDIALES MONTRE UN RALENTISSEMENT DES PROGRÈS DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ.

L'OMS a publié le rapport 2025 sur les statistiques sanitaires mondiales, qui révèle que la pandémie de la COVID-19 a eu un fort impact sur la mortalité et la longévité ainsi que sur la santé et le bien-être en général. **En deux ans à peine, entre 2019 et 2021, l'espérance de vie mondiale a reculé de 1,8 an, annulant une décennie de progrès en matière de santé.** L'augmentation de l'anxiété et de la dépression sous l'effet de la COVID-19 a réduit de six semaines l'espérance de vie en bonne santé dans le monde, réduisant à néant la plupart des progrès réalisés grâce à la baisse de la mortalité due aux maladies non transmissibles au cours de la même période. *« Derrière chaque donnée se cache un être humain : un enfant qui n'a pas atteint son cinquième anniversaire, une mère morte en couches, une personne décédée prématurément à cause d'une maladie évitable »*, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. *« Il est possible d'éviter ces tragédies. Elles mettent en évidence les lacunes critiques en matière d'accès, de protection et d'investissement, en particulier pour les femmes et les filles. Les progrès en matière de santé ralentissent. Chaque gouvernement est tenu d'agir d'urgence, de s'engager et de faire preuve de responsabilité envers la population »*.

Si aucune mesure n'est prise d'urgence pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030, on risque de ne plus pouvoir éviter les 700 000 décès maternels et les 8 millions de décès d'enfants de moins de cinq ans envisagés au niveau mondial entre 2024 et 2030. Par ailleurs, les décès prématurés dus aux MNT, telles que les cardiopathies, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète et les cancers, sont de plus en plus nombreux, sous l'effet de la croissance démographique et du vieillissement de la population, et représentent désormais la plupart des décès chez les personnes de moins de 70 ans dans le monde. *« Ce rapport indique que le bilan de santé du monde n'est pas bon. Mais pour autant, les pays ont montré qu'il était possible de progresser rapidement »*, Dre Samira Asma, Sous-Directrice générale de l'OMS chargée des données, de l'analyse et de la résultologie. *« Ensemble, nous pouvons parvenir à un monde où les données sont plus actualisées et plus précises, où les programmes s'améliorent continuellement et où les décès prématurés deviennent rares. En agissant vite et à l'échelle voulue, et en investissant judicieusement, chaque pays peut réaliser des progrès mesurables »*.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✿ REDIFFUSION DE LA CAMPAGNE « PLUS ON ESSAIE D'ARRÊTER DE FUMER, PLUS ON A DE CHANCES DE RÉUSSIR ».

La France compte aujourd'hui près de 11 millions de fumeurs quotidiens, faisant de la consommation de tabac la première cause de mortalité évitable. La consommation de tabac est plus importante chez les personnes issues des catégories les moins favorisées sur le plan socio-économique, et chez les moins diplômés. Par ailleurs, on note que ces fumeurs ont aussi souvent envie d'arrêter que les fumeurs plus favorisés, mais l'arrêt leur semble plus difficile et leurs chances de succès dans le sevrage sont plus faibles. C'est pourquoi **Santé publique France rediffuse jusqu'au 19 juin, sa campagne de prévention du tabagisme, de manière à poursuivre l'incitation des fumeurs à engager une tentative d'arrêt.** Diffusée pour la première fois en février, cette campagne vise à **normaliser la tentative d'arrêt comme une étape du sevrage** : « plus on essaie d'arrêter de fumer, plus on a de chances de réussir ». Le dispositif incite également à recourir à un professionnel de santé et fait la promotion des outils d'aide à l'arrêt du tabac (39 89, Application et site Tabac info service, etc.). Il propose une analogie entre des situations de vie et l'arrêt du tabac, et met aussi en avant des témoignages d'anciens fumeurs.

La campagne s'adresse à tous les fumeurs âgés de 18 à 64 ans, et en particulier aux populations les plus vulnérables d'un point de vue socio-économique. Le dispositif médiatique comprend [des spots TV](#), [des spots radio](#), [des vidéos en VOL](#), [des outils digitaux](#). Tous les films et toutes les vidéos sont également disponibles [en ligne](#). Vous pouvez retrouver ces affiches et d'autres supports sur [le site de Santé publique France](#) et dans la rubrique « [tabac](#) » [des Employeurs pour la santé](#). Vous pouvez également retrouver tous les outils de prévention du tabagisme à destination des populations en situation de handicap [ici](#).

✿ DU 02 AU 08 JUIN, C'EST LA SEMAINE DE LA SANTÉ SEXUELLE EN FRANCE !

À l'occasion la Semaine de la santé sexuelle, **Santé publique France rediffuse sa campagne de prévention jusqu'au 11 juin autour de quatre thématiques** : les grossesses non désirées ; les infections sexuellement transmissibles ; les violences sexuelles ; les dysfonctions sexuelles. Les Agences Régionales de Santé organiseront également des actions de prévention sur l'ensemble du territoire avec notamment la mise à disposition de ressources éditées par Santé publique France à télécharger en ligne ainsi que des outils pratiques accessibles via le site [QuestionSexualite.fr](#)

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

✿ TABAGISME ET VAPOTAGE PARMIS LES 18-75 ANS EN 2023.



À l'approche de la Journée mondiale sans tabac, l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), en partenariat avec Santé publique France, dévoile **les niveaux de consommation de tabac par région au sein de la population adulte de France hexagonale**. Cette étude complète les résultats de l'enquête nationale de l'OFDT publiés en novembre 2024 en détaillant également les niveaux de consommation en fonction des principaux facteurs socioéconomiques liés au tabagisme. Entre 2021 et 2023, le tabagisme quotidien est en baisse : 23,1% de fumeurs quotidiens en 2023 contre 25,3% en 2021. C'est la proportion de fumeurs quotidiens la plus basse depuis la fin des années 1990. Cette baisse du tabagisme quotidien est particulièrement marquée chez les chômeurs : par rapport à 2021, la proportion de fumeurs quotidiens parmi les personnes au chômage a baissé de 10 points (45,8% vers 35,7%). Par ailleurs, les personnes sans diplôme ou ayant un diplôme inférieur au baccalauréat présentent un niveau d'usage quotidien du tabac nettement plus élevé (28,9%) que celles déclarant un diplôme supérieur au baccalauréat (16,6%). Les hommes restent plus souvent fumeurs quotidiens que les femmes (25,4% vs 20,9%). Concernant le vapotage, la proportion d'adultes déclarant avoir déjà vapoté au cours de leur vie a presque doublé en neuf ans, passant de 25,7% en 2014 à 41,8%. En 2023, le vapotage actuel concerne 8,3% des 18-75 ans, et il s'agit le plus souvent d'un usage quotidien (6,1% des 18-75 ans) qui touche toutes les catégories de la population française adulte. Les hommes sont plus souvent vapoteurs quotidiens (6,8% vs 5,4% chez les femmes). S'il existe des spécificités régionales, les facteurs possiblement explicatifs sont multiples. Ces derniers peuvent être d'ordre culturel (représentation des usages), socio-économiques (conditions de vie, modalités d'approvisionnement) ou encore liés aux politiques de lutte et de prévention du tabagisme mises en œuvre au niveau local.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

APPELS À PROJETS, À COMMUNICATIONS.

- **La nouvelle édition du trophée « Collectivités et prévention des cancers » est lancée. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 11 juin à 16h.** Sous forme d'appel à candidatures, ce trophée vise à identifier et à promouvoir les actions innovantes menées par les collectivités territoriales (communes, ECPI, départements ou régions) en matière de prévention des cancers et de promotion de la santé et qui se distinguent par leur qualité et leur pertinence. Deux objectifs : donner de la visibilité aux actions de prévention des cancers mises en place par des collectivités et susciter l'engagement ; identifier et étudier des actions efficaces et à répliquer. L'initiative est ouverte à l'ensemble des collectivités territoriales françaises. Une remise du ou des prix sera organisée lors d'un événement porté par l'Institut à l'automne 2025.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **L'Institut national du cancer a lancé un appel à candidatures pour la création d'une chaire de recherche en sciences humaines et sociales sur le thème « Alcool et approches innovantes en prévention des cancers ».** L'objectif est de renforcer les connaissances sur les stratégies de prévention efficaces, en particulier auprès des populations les plus exposées, et comprendre les freins et leviers à leur mise en œuvre. L'appel est ouvert jusqu'au 09 septembre – 16h.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **La Semaine européenne des régions et des villes se tiendra du 13 au 15 octobre à Bruxelles, sous le slogan « Façonner demain, ensemble ».** Cet événement est l'occasion pour les collectivités locales de toute l'Europe de mettre en lumière leurs initiatives, d'échanger des bonnes pratiques et de renforcer leur réseau à l'échelle européenne. Toutes les sessions seront basées sur les thématiques suivantes : cohésion et croissance pour l'avenir ; le droit de rester : libérer le potentiel de chaque territoire ; les villes construisent demain.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ÉVÈNEMENTS.

- **Aux côtés d'Intercommunalités de France et de l'Union nationale des CCAS, France urbaine mettra en avant les leviers mobilisés par les collectivités pour faire face au vieillissement à l'échelle locale à l'occasion d'un webinaire, le 03 juin de 09h30 à 11h30.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **Le Colloque Primequal (Programme de recherche inter organisme pour une meilleure qualité de l'air) aura lieu le mardi 17 juin à Lyon et en distanciel.** Lors de ce colloque, organisé par l'Ademe et le ministère en charge de l'Environnement, seront présentés des projets qui couvriront les thématiques sectorielles suivantes : activités agricoles, aménagement et dynamiques territoriales, transports et mobilité, bâtiments.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **La 22e Université d'été francophone en santé publique aura lieu à Besançon du 29 juin au 04 juillet. Les modules plébiscités l'année dernière seront reconduits tandis que de nouvelles thématiques feront leur (ré)apparition.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **La prochaine journée nationale de la qualité de l'air (JNQA) se tiendra le mardi 14 octobre. L'objectif de cette journée sera de sensibiliser les citoyens à l'importance de la qualité de l'air que nous respirons et valoriser les bonnes pratiques pour le préserver et protéger sa santé.**

- **La Société Française de l'Évaluation organise les Journées françaises de l'Évaluation « Les nouveaux défis de l'évaluation des politiques publiques », les 30 et 31 octobre à Sciences Po Rennes.** Cette nouvelle édition aura pour thématique « Évaluation en transition(s) » et sera l'occasion de croiser les regards entre élus et responsables administratifs, chercheurs et consultants, praticiens aguerris et jeunes professionnels autour des enjeux liés aux transitions et à l'évolution de l'action publique.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **Le prochain congrès de la SFSP aura lieu du 05 au 07 novembre à Lille Grand Palais.** Cette édition est coorganisée avec le CCOMS. Santé mentale et psychiatrie seront à l'honneur, réunies sous la thématique principale du congrès : « Santé mentale publique ». Les inscriptions à l'événement sont ouvertes. Le formulaire de demande de gratuité destiné à des personnes directement concernées par des troubles psychiques, à des proches-aidants et à des pair-aidants bénévoles est également [accessible en ligne](#). Des tarifs préférentiels sont appliqués jusqu'au 07 juillet, et l'ensemble des informations relatives aux inscriptions est disponible sur le site internet du congrès.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **Les cafinaires What Health se poursuivent en 2025, un vendredi par mois de 09h à 10h. Save the date ! Au programme** > Vendredi 20 juin : Juvignac : de la ville fonctionnelle à la ville relationnelle - une mise en pratique inspirante. Si vous aussi, vous souhaitez partager vos actions et actualités en santé environnementale lors d'un prochain cafinaire What Health, contacter Stéphanie Favre : territoire-environnement-sante@cerema.fr

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

Pour vous connecter, [cliquez ici](#)

- **Le CNFPT lance un nouveau rendez-vous régulier pour échanger en direct, à distance « Les Web'Cafés - les dynamiques en santé ».** Sur un créneau de 45 minutes, venez assister à une présentation d'un territorial ou d'un élu qui témoignera d'une bonne pratique, ou d'un expert qui explicitera un sujet / concept ; et participer à des discussions libres et collectives entre pairs pour échanger sur vos expériences, vos réussites et aussi vos difficultés et vos questionnements. Pas d'inscription, pas d'enregistrement - venez en direct ! Visio accessible via le même lien, chaque mois.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ACCÈS AUX SOINS.

- **Le 13 mai, le Sénat a adopté, en première lecture, une proposition de loi visant à améliorer l'accès aux soins dans les territoires.** Le texte propose d'agir sur trois leviers : un pilotage d'accès aux soins au plus près des territoires, le renforcement de l'ordre dans les territoires les plus carencés, une optimisation du temps médical et de chacune des professions de santé.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

ACTIVITÉS PHYSIQUES.

- **La Canadian Society for Exercise Physiology (CSEP) a publié des lignes directrices en matière d'activité physique, de comportements sédentaires et de sommeil tout au long de la première année post-partum.** Les semaines et les mois qui suivent l'accouchement sont une période de bouleversements physiologiques et psychologiques pour les femmes, impliquant notamment un risque accru de dépression, de rétention de poids, de troubles de sommeil, de diabète de maladies cardiovasculaires, en particulier si elles ont connu des complications lors de la grossesse. La CSEP propose 9 recommandations concrètes à destination des femmes ayant accouché récemment, réparties en 3 thématiques : activité physique et contre-indications chez les femmes pendant la première année post-accouchement ; types d'activités physiques recommandées la première année post-accouchement ; sommeil et comportements sédentaires.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- **The Conversation a publié un article sur « Activité physique et santé : aménager nos espaces de vie pour contrer notre tendance au moindre effort ».** Le manque d'activité physique et la sédentarité sont souvent attribués à un manque de motivation individuelle. Réductrice et contre-productive, cette perspective minimise le rôle crucial des lieux de vie, de travail, de loisirs ou encore d'études, où les opportunités de bouger sont trop rares et celles de rester assis trop nombreuses. Malgré la prise de conscience des bienfaits de l'activité physique pour la santé physique et mentale, les niveaux d'inactivité continuent d'augmenter dans le monde. L'inactivité physique est l'un des principaux problèmes de santé dans le monde. La France n'est pas épargnée.

Pour accéder à l'article, [cliquez ici](#)

- **Un rapport de recherche, commandé par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et co-écrit par deux chercheurs en sciences sociales en STAPS – Claire Perrin et Clément Perrier – a été publié.** Il propose une analyse sociologique et politique de l'organisation du sport-santé en France. L'objectif du rapport est d'étudier la façon dont les différents réseaux, dispositifs et structures existants de sport-santé peuvent s'articuler entre eux, en comprenant les enjeux de leur construction et les possibilités de collaborations. Il permet ainsi d'appréhender les difficultés, les échecs, et surtout les facteurs de succès et les conditions de réussite du sport-santé en France. 22 recommandations sont formulées pour soutenir, coordonner et outiller les dynamiques locales via des cadres communs, adaptés et évolutifs, et ainsi affirmer une cohérence nationale du sport-santé tout en s'appuyant sur une gouvernance territoriale forte.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

ADDICTIONS.

- **Addictions France organise la conférence « L'alcool en libre accès pour les mineurs : quels leviers pour agir ? », au Centre des Congrès d'Angers, le 03 juillet prochain.** L'inscription est gratuite mais obligatoire. Le programme sera communiqué pour prochainement.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

- **Le replay du webinaire « Alcool : Prévenir, repérer les conduites à risques et accompagner les consommateurs » animé par l'Institut national contre le cancer est en ligne.** Élaboré en lien avec le fonds de lutte contre les addictions, ce webinaire avait pour objectif de créer un espace d'échanges et de diffusion des connaissances. Des chercheurs et professionnels issus de divers horizons disciplinaires sont intervenus autour des sujets : de la prévention, du repérage des conduites à risques, de l'accompagnement des consommateurs alcoolodépendants.

Pour (re)voir le webinaire, [cliquez ici](#)

- **Santé publique France a mis à jour le dépliant de promotion des Consultations jeunes consommateurs (CJC).** Les CJC sont animées par des professionnels de la santé, qui accueillent les jeunes de moins de 25 ans, évaluent leur addiction et les aident à y mettre fin. Elles sont plus de 700 sur le territoire. Gratuites et anonymes, elles peuvent accueillir les jeunes seuls ou accompagnés de leurs familles ou les familles seules sans leur enfant. Leur vocation est d’informer et d’évaluer aux premiers stades de la consommation, et de déclencher une prise en charge brève ou une orientation vers d’autres structures si nécessaire. Elles sont rattachées à des structures médico-sociales (CSAPA, CJC hospitalières) composées de professionnels formés aux spécificités de l’approche des jeunes. Les dépliants sont disponibles gratuitement sur le site de l’Agence.

Pour télécharger les documents, [cliquez ici](#)

- **Initiée par l’OMS en 1988, le 31 mai est la journée mondiale qui rappelle les méfaits du tabac et ses conséquences ainsi que les stratégies mises en place par l’industrie du tabac.** En 2025, le message porté par la journée « Levons le masque » fait référence « *aux stratagèmes qu’emploient les secteurs du tabac et de la nicotine pour rendre leurs produits plus attrayants, en particulier pour les jeunes* » en les dénonçant et en sensibilisant la population à ces influences néfastes notamment chez les jeunes.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

- **Les résultats de la dernière enquête européenne en milieu scolaire sur l’alcool et les autres drogues est sorti.** Elles s’intéressent aux consommations d’alcool et de drogues des élèves de 15-16 ans en Europe. Les principaux points saillants de l’enquête 2024 sont : baisse de la consommation d’alcool et de cigarettes chez les adolescents ; utilisation de l’e-cigarette en hausse ; augmentation de l’usage non médical des médicaments sur ordonnance ; forte augmentation des jeux d’argent en ligne ; augmentation des jeux d’argent, en particulier chez les jeunes filles ; le bien-être mental présente des écarts entre les sexes et les régions ; près de trois quarts des étudiants ont participé à des programmes de prévention.

Pour accéder au résumé complet (en anglais), [cliquez ici](#)

ALIMENTATION.

- **Le Conseil économique social et environnemental a publié l’avis « Permettre à tous de bénéficier d’une alimentation de qualité en quantité suffisante ».** Structurées autour de 4 grands axes, les préconisations formulées ont pour finalité globale de faire de l’accès de tous à une alimentation saine et de qualité une « Grande cause nationale ».

Pour consulter l’avis, [cliquez ici](#)

- **Dans un courrier adressé à la ministre de l’Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le président de l’Association des maires de France alerte sur les obstacles croissants auxquels sont confrontées les collectivités gestionnaires d’un service de restauration scolaire, plaidant pour un cadre juridique rénové, un accompagnement renforcé de l’État et davantage d’équité fiscale.** L’AMF plaide pour la mise en place d’un cadre rénové de la commande publique afin de faciliter le respect des objectifs ambitieux des lois Egalim et Climat et résilience, et ainsi permettre aux communes de recourir de manière effective aux producteurs locaux. Elle demande également un meilleur accompagnement par l’État des Projets alimentaires territoriaux et le maintien d’un cadre souple d’élaboration. Enfin, l’AMF demande une simplification de la télédéclaration des produits de qualité et durables sur la plateforme Ma cantine, et alerte sur la nature des contrôles des DDPP.

Pour consulter le communiqué, [cliquez ici](#)

- **Dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) a entrepris plusieurs travaux concernant l’équité en alimentation, notamment par la publication de fascicules et d’outils.** C’est dans ce contexte que le RÉFIPS Amériques a été mandaté afin de développer des outils d’aide à la pratique pour faciliter l’application du principe d’universalisme proportionné dans le contexte québécois, l’un dans le cadre d’une intervention en alimentation et l’autre, pour soutenir la réflexion sur l’équité dans les démarches de systèmes alimentaires territoriaux. Les outils sont à destination de toute personne impliquée dans la planification, la mise en œuvre ou l’évaluation d’une intervention en alimentation (santé publique, organismes communautaires, entreprises d’économie sociale, etc.).

Pour plus d’informations, [cliquez ici](#)

- **En France, la Sécurité Sociale Alimentaire (SSA) suscite un intérêt croissant. Ce modèle, inspiré de la Sécurité sociale classique, vise à garantir à chacun un accès à une alimentation de qualité, durable et locale.** Aujourd’hui, les expérimentations se multiplient et devraient bientôt livrer leurs premières conclusions. Trois principes structurent les initiatives émergentes. D’abord, l’universalité : tous les citoyens, sans distinction de revenus, y ont accès. Ensuite, la démocratie : ce sont les membres de la caisse alimentaire locale qui choisissent ensemble les produits conventionnés. Enfin, le modèle repose sur une cotisation sociale, assurée par les bénéficiaires eux-mêmes, souvent soutenue par des fonds publics ou privés. L’objectif ? Faire de l’alimentation un droit – et non une aide soumise à critères sociaux – à l’image de l’accès aux soins.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

- Dans un rapport produit en collaboration avec le think tank allemand Agora Agriculture et les contributions de neufs autres partenaires à travers l'Europe ([Iddri-Agora Agriculture, 2025](#)), l'Iddri propose une analyse et un panorama des politiques de l'alimentation en Europe. L'analyse met notamment en avant une série de mesures prometteuses ainsi que les facteurs de succès pour leur mise en œuvre. Alors que la France finalise sa stratégie en matière d'alimentation à 2030, et qu'elle procédera bientôt à la revue des programmes nationaux en matière de nutrition santé et d'alimentation, l'Iddri présente les points clés de cette étude et les enseignements des cas danois, finlandais, néerlandais, polonais et suédois (voir rapport contenant l'ensemble des études de cas : [Iddri-Agora Agriculture, 2025](#)), particulièrement pertinents pour le contexte français actuel.

Pour découvrir les études de cas, [cliquez ici](#)

- Dans les supermarchés, seule 1 promotion sur 10 porte sur des aliments sains comme les fruits et les céréales complètes, alors que ces produits, souvent trop chers, devraient pouvoir être consommés quotidiennement. À l'inverse, la majorité des promotions concernent des produits mauvais pour la santé. Autrement dit, les distributeurs proposent aux consommateurs de faire des économies sur les produits que les experts de santé publique recommandent de limiter. C'est le résultat aberrant d'une enquête menée sur 5 000 promotions alimentaires, par Foodwatch et 6 autres associations. Avec ces pratiques promotionnelles absurdes, les enseignes de la grande distribution incitent les consommateurs à la surconsommation de produits moins bons pour la santé et l'environnement, etc. tout en se présentant, à longueur de temps, comme des alliées du « bien manger » et de notre pouvoir d'achat.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

BIODIVERSITÉ.

- BiodiversaPlus a publié un nouveau document « La biodiversité atténue les risques pour la santé » faisant partie d'une série de policy briefs. Ces documents ont pour objectif de transmettre aux décideurs politiques les résultats des projets de recherche sur la biodiversité financés par Biodiversa+ et de leur fournir des recommandations basées sur les résultats.

Pour consulter le document, [cliquez ici](#)

ENFANCE, JEUNESSE.

- Comment les jeunes d'aujourd'hui vivent-ils leur sexualité ? L'Injep organise une web-conférence le 16 juin de 13h à 14h autour du livre « La sexualité qui vient. Jeunesse et relations intimes après MeToo », fruit d'une enquête dirigée par Marie Bergström, sociologue à l'INED avec la participation de Yaëlle Amsellem-Mainguy, chargée d'études et de recherche à l'Injep.

Pour plus d'informations et vous inscrire, [cliquez ici](#)

- L'Onaps a consacré le nouveau numéro de son bulletin **Debout l'info ! aux « mobilités actives scolaires : un levier de santé publique pour les jeunes ! »**. Dans ce 12e bulletin, vous trouverez des connaissances scientifiques autour des enjeux de santé des mobilités actives scolaires, ainsi que des clés concrètes pour les développer sur votre territoire, au travers de 3 parties : place à la science : les mobilités actives scolaires, quels effets sur la santé des enfants et des adolescents ? ; le point de vue de Mobiscol, dynamique née en 2018 et co-portée par le Réseau vélo et marche et l'association Vivacités IDF et soutenue par l'Ademe ; l'action du trimestre : un cursus pédagogique d'écomobilité scolaire dans la Communauté de Communes Erdre et Gesvres.

Pour accéder au bulletin, [cliquez ici](#)

- L'Injep a publié « un an de politiques jeunesse 2024 », un dossier documentaire qui rassemble une sélection de textes législatifs et réglementaires ainsi que des communiqués reflétant, dans une approche interministérielle et européenne, l'action politique menée en direction de la jeunesse. Les textes réglementaires et les communiqués sont classés par thématiques, portant sur les domaines d'expertise de l'Injep.

Pour accéder à la publication, [cliquez ici](#)

- Le projet APPIE STREET est lauréat de l'AAP 2024-SHS-RISP 2025 de l'Institut national du cancer. APPIE STREET, porté par le CHU de Bordeaux et EVIDANS, vise à analyser dans quelles conditions les environnements urbains dits « apaisés » favorisent le bien-être et l'activité physique des enfants de 6 à 11 ans afin d'orienter au mieux les politiques publiques child-friendly.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

- Le Cese a publié un nouveau rapport qui propose des solutions pensées par et pour les jeunes. Fruit de six jours de travail en collaboration avec 20 jeunes de 12 à 18 ans, ce rapport identifie trois problématiques qui pèsent sur la santé mentale des jeunes : l'environnement personnel des jeunes où persiste un manque de considération et d'écoute ; la banalisation des discriminations dans tous les espaces de vie des jeunes ; un système scolaire peu adapté et source d'anxiété. Pour améliorer la santé mentale des enfants et des adolescents, ce panel de jeunes propose notamment : de réguler plus strictement les réseaux sociaux, avec une vérification de l'âge ; de mettre en place des bilans de santé mentale réguliers pour tous les jeunes ; de réduire les temps de cours et de mieux organiser les emplois du temps.

Pour découvrir le rapport, [cliquez ici](#)

ESPÈCES À ENJEUX POUR LA SANTÉ HUMAINE.

- **Atmo France et les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) ont développé un nouvel [indice pollen](#)**, basé sur l'intelligence artificielle, qui permet de mieux accompagner les personnes allergiques, les professionnels de santé et les collectivités dans la gestion des épisodes allergiques liés aux pollens. Ce modèle combine des données statistiques, des relevés de pollens, des prévisions météorologiques et des informations issues de la plateforme européenne Copernicus, dédiée à l'observation de la Terre. L'indice pollen, généré à partir de ces données, fournit une prévision sur trois jours, couvrant l'ensemble du territoire communal. En constante évolution grâce au machine learning, cet indice gagne en précision avec le temps, permettant une meilleure anticipation des périodes critiques pour les personnes allergiques.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#)

MOBILITÉS.

- **Le Réseau vélo et marche a remis son rapport « Prévenir les violences et apaiser les tensions pour mieux partager la voie publique » au ministre des Transports, Philippe Tabarot.** Le rapport rédigé par Emmanuel Barbe comporte 40 mesures dont 35 sont du domaine réglementaire.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

ONE HEALTH.

- **Le CNFPT met à disposition les replays du cycle de webinaires « Les collectivités concernées par l'approche une seule santé ».** Dans ces trois événements, experts et représentants de collectivités ont rappelé le principe « une seule santé » et ont échangé sur sa prise en compte et déclinaison en pratique par les collectivités.

Pour retrouver les replays, [cliquez ici](#)

PRÉVENTION SOLAIRE.

- **Sécurité Solaire a mis à jour ses affiches et dépliants de sensibilisation et d'information sur les bons réflexes à adopter face aux risques solaires.** Ils sont accessibles en haute définition et classés par public cible et situation d'exposition. Des versions spécifiquement adaptées aux territoires tropicaux sont également proposées, avec des messages ajustés aux réalités locales, notamment en ce qui concerne les horaires d'exposition à risque. Une version dédiée aux professionnels de la petite enfance est également disponible. Elle a été conçue pour être utilisée dans les crèches, centres aérés, relais petite enfance ou tout autre lieu d'accueil des tout-petits. Vous pouvez télécharger, personnaliser et diffuser librement les supports « Se protéger du soleil » dans vos structures, événements ou espaces publics.

Pour accéder aux ressources, [cliquez ici](#)

- **Sécurité Solaire met à disposition des animateurs et responsables de centres de loisirs une large palette d'outils, pour mener facilement des actions de prévention ludiques et pédagogiques.**

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR.

- **Après l'avoir condamné à plusieurs astreintes, le Conseil d'État a jugé (le 25 avril) que l'État a mis en place les actions nécessaires pour améliorer la qualité de l'air en France et exécuté sa décision de justice de 2017 dans sa totalité.** Plus aucune zone ne dépasse les seuils de pollution aux particules fines (PM10) et le seuil de pollution au dioxyde d'azote (NO2) est quasiment respecté à Lyon et proche de l'être à Paris.

Pour consulter la décision, [cliquez ici](#)

- **Alors que les députés doivent décider, fin mai, du rétablissement ou non du dispositif des zones à faibles émissions-mobilité (ZFE-m), supprimé en commission, la ministre de la Transition écologique a organisé, le 12 mai, un « Roquelaure de la qualité de l'air » afin de mettre en lumière l'impact de la pollution de l'air sur la santé publique.** Elle y a fait plusieurs annonces : nouveau plan de réduction des émissions de polluants atmosphériques pour les années 2026-2029, mission confiée au président de la communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc pour identifier les bonnes pratiques pour faciliter la vie des élus locaux, etc. Elle y a également vanté une enveloppe de 150 millions d'euros pour les EPCI dotés d'un plan climat air énergie territorial (PCAET), donc rabaissée d'un quart par rapport à ce qu'elle avait annoncé en mars.

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

SANTÉ DES FEMMES.

- **Pour lutter contre la précarité menstruelle, l'association « Règles élémentaires » a lancé une application de géolocalisation des protections périodiques gratuites.** L'application « Reglà », lancée fin avril, recense déjà plus de 700 lieux qui mettent gratuitement à disposition des protections hygiéniques. « Elle recense les protections périodiques mises à disposition par les partenaires engagés contre la précarité menstruelle : des collectivités locales, des commerçants engagés, des lieux de culture ou de sport », explique Maud Leblon, directrice générale de l'association. « L'application est collaborative donc on peut soi-même recenser des points ».

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#)

SANTÉ ENVIRONNEMENT.

- **L'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA) a dévoilé son rapport sur la « Situation mondiale de la santé animale » – une publication phare offrant un aperçu sans précédent des tendances et des défis mondiaux en matière de santé animale.** Les maladies animales émergentes et réémergentes présentent des menaces constantes pour la santé, les économies et les moyens de subsistance. Le Rapport sur la situation sanitaire mondiale animale offre des perspectives fondées sur des données concernant les tendances, les défis et les progrès mondiaux, aidant les décideurs politiques et les responsables à prendre des décisions éclairées sur le renforcement de la santé animale.

Pour accéder à la publication, [cliquez ici](#)

SANTÉ MENTALE.

- **Le centre national de ressources et d'appui aux CLSM du Centre collaborateur de l'OMS a publié le 19 mai dernier, un nouveau guide ressource sur les CLSM : « Créer et faire fonctionner un CLSM. Guide de recommandations ».** Ce guide est un véritable outil actualisé pour toutes les personnes et structures s'intéressant aux CLSM. Il y aborde notamment la question de l'articulation du CLSM avec les autres dispositifs de coordination (CLS, ASV, PTSM, etc.), le financement, l'évaluation etc. Le guide est disponible en téléchargement sur le (nouveau) site du centre national de ressources et d'appui aux CLSM.

Pour accéder au site, [cliquez ici](#)

- **L'Unccas a publié le guide « Priorité santé mentale ! ».** Ce guide s'appuie sur une enquête nationale réalisée auprès du réseau de CCAS et CIAS, permettant de recueillir des témoignages et des bonnes pratiques sur le terrain. Les résultats mettent en lumière les efforts déployés par les acteurs locaux pour répondre aux besoins croissants en matière de santé mentale. Au sommaire du guide : une analyse des dispositifs locaux tels que le Conseil local de santé mentale et le Contrat local de santé ; des témoignages de professionnels engagés qui partagent leurs expériences et leurs succès ; des outils pratiques pour les CCAS et CIAS, visant à améliorer l'accompagnement en santé.

Pour consulter le guide, [cliquez ici](#)

- **Parler de santé mentale avec les seniors ? C'est possible avec l'extension sénior du jeu de plateau « Voyage au cœur du Cosmos mental ».** Ce jeu de plateau invite les personnes à explorer le Cosmos mental d'un personnage et de traverser avec lui certains événements de sa vie. 2 nouveaux personnages font leur apparition « Rosalie et Claude ». Cette extension sénior a été pensée en collaboration avec le CLSM et le CLIC de Rueil Malmaison.

Pour accéder aux ressources du jeu, [cliquez ici](#)

- **L'Institut Terram et l'association Alliance pour la santé mentale ont publié l'étude « Mobilités : la santé mentale à l'épreuve des transports ».** Cette dernière révèle que les transports sont responsables de syndromes dépressifs, de troubles du sommeil voire de colères violentes pour plus de quatre Français sur dix ; et que l'impact de la mobilité sur la santé reste largement négligé. 41% des usagers ayant connu des symptômes dépressifs estiment que leurs problèmes de déplacement en sont en partie la cause, proportion identique pour les troubles du sommeil. L'insécurité est également un enjeu fort : 56% des femmes de moins de 35 ans se disent en insécurité. Le manque de transports peut aussi être une source d'angoisse (54% des urbains affirment structurer leur vie autour des transports et 59% se sentent démunis face aux difficultés de transport ; 48% des urbains et 45% des ruraux disent même se sentir prisonniers de leur environnement).

Pour consulter l'étude, [cliquez ici](#)

- **Le collectif des SISM a mis en ligne le bilan de l'édition 2024 lors duquel plus de 2 000 événements ont eu lieu partout en France métropolitaine et ultramarine.** En 2024, plus de 70% des événements ont été co-organisés et plus de 30 villes ont organisé des actions pour les jeunes. Ces chiffres montrent l'importance du travail partenarial et des dynamiques nouvelles au niveau local. Dans le bilan, vous retrouverez notamment : la diversité des organisateurs, la répartition géographique des événements, une synthèse des données d'évaluation, un événement inspirant construit à partir du GPS Anti-Stigma.

Pour accéder au bilan 2024, [cliquez ici](#)

SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE.

- **La mission Delandre a rendu son rapport sur le sport santé.** Les recommandations de ce rapport vont permettre d'enrichir la deuxième stratégie nationale sport santé qui sera présentée à la rentrée scolaire 2025 et qui aura pour objectifs principaux de proposer des actions pour lutter contre la sédentarité et développer l'activité physique à des fins thérapeutiques.

Pour consulter le rapport, [cliquez ici](#)

URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ.

- **Selon une étude de l'Insee publiée le 16 avril, la moitié des habitants des grands centres urbains de France n'ont pas accès à un espace vert à moins de cinq minutes de marche de leur domicile, alors même que l'on sait que les espaces verts publics, tels que les parcs, jardins et forêts, jouent un rôle essentiel dans le cadre de vie des citadins, en offrant des lieux de détente et de loisir au cœur des villes.**

Pour accéder à l'étude, [cliquez ici](#)

VACCINATION.

- **À l'occasion de la semaine européenne de la vaccination, Santé publique France met à l'honneur « La vaccination des seniors ».** Dans un contexte d'une couverture vaccinale insuffisante, notamment contre la Grippe et la Covid-19, [des recommandations concernant cette population ont été mises à jour](#). Afin de promouvoir au mieux l'importance de la vaccination, [plusieurs outils sont mis à disposition](#). Pour rappel, l'ensemble des informations sur les vaccins, les maladies évitables et le calendrier vaccinal sont à jour et accessibles sur le site [vaccination.info.service](#). Le site est destiné au grand public et aux professionnels.

VIEILLISSEMENT.

- **L'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore), du Laboratoire de sciences sociales Pacte et de l'Université de Grenoble, en partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et l'École nationale supérieure de Sécurité sociale (EN3S), a réalisé une étude sur le non-recours aux droits et aux services, en particulier dans le domaine du soutien à l'autonomie et des soins, des personnes âgées de plus de 60 ans.** Un webinaire de présentation du rapport s'est tenu le 17 avril. À cette occasion, Héléna Revil et Catherine Gucher, chercheuses au Laboratoire de sciences sociales PACTE de l'Université Grenoble-Alpes, ont analysé en profondeur les causes et implications du non-recours. Dominique Libault, président du Haut-conseil au financement de la protection sociale et directeur de l'EN3S, a présenté des pistes d'amélioration pour faciliter l'accès aux droits et services destinés aux personnes âgées.

Pour (re)voir le webinaire, [cliquez ici](#)

- **L'OMS/Europe organise une session participative et partenariale le 04 juin, de 10h à 12h (en anglais) pour élaborer la nouvelle Stratégie européenne de l'OMS « Vieillir, c'est vivre : Promouvoir la santé et le bien-être tout au long de la vie (2026-2030) ».** C'est une opportunité unique de contribuer à porter la voix des acteurs locaux dans l'élaboration des priorités et actions de cette stratégie. L'événement inclus des sessions plénières et parallèles ouvertes à toutes les villes, municipalités et autres autorités locales et régionales. [Une enquête \(disponible en français\) est ouverte jusqu'au 23 juin](#) pour faire part de ce qui est important pour chaque communauté.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)

